

**Approbation de la répartition des places
de L.AS1 par établissement pour l'accès à
MMOP en 2025-2026**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 27 janvier 2026**

Délibération 2026/01/CFVU – 4

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

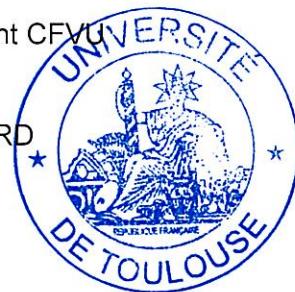
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la répartition des places de L.AS1 par établissement pour l'accès à MMOP en 2025-2026.

Toulouse, le 27 janvier 2026



Le Vice-Président CFVU
Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

**NUMÉRUS APERTUS LAS 1
PAR ÉTABLISSEMENT
2025-2026**

Formations LAS-1 année universitaire 2025/2026	Nbre d'inscrits Ets	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Totaux MMOP
LAS1 - Administration économique et sociale - option Santé	UTC 123	14	1	4	6	25
LAS1 - Droit - option Santé						
LAS1 - Droit (Antenne de Montauban) - option Santé						
LAS1 - Chimie - option Santé						
LAS1 - Electronique, énergie électrique, automatique - option Santé						
LAS1 - Mathématiques - option Santé	UT 352	40	3	10	16	69
LAS1 - Sciences et humanités - option Santé						
LAS1 - Mécanique - option Santé						
LAS1 - Physique, Chimie - option Santé						
LAS1 - Physique - option Santé						
LAS1 - Sciences de la vie - option Santé						
LAS1 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - option santé						
LAS1 - Droit - option Santé						
LAS1 - Informatique - option Santé						
LAS1 - Mathématiques - option Santé						
LAS1 - Physique, chimie - option Santé						
LAS1 - Psychologie - option Santé						
LAS1 - Sciences de la vie - option Santé						
LAS1 - Langues étrangères appliquées affaires et commerce international - option Santé						
627	71	6	18	29	124	
TOTAUX NUMERUS APERTUS LAS1						